

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU

01 SEPTEMBRE 2011

L'an deux mil onze, le 1^{er} septembre à 18h 00, les Membres du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Raynald MAGNIEN.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Raynald MAGNIEN, Président.

Madame Marie-Agnès BOUCHAIN, Vice Présidente.

Mesdames, B. BERNARD, N. ARTEL, M. FRANÇAIS, M. GANIEZ.

ETAIENT ABSENTS :

Madame Marie-Claude DAGUET, excusée.

Monsieur Pierre-Jean FREBY, excusé.

Madame Francine FAUCHON.

SECRETARE : Madame Nadine ARTEL..

Date de convocation : le 23 août 2011.

ORDRE DU JOUR

- Repas de l'Age d'Or 2011
- Informations diverses :
 - Compte-rendu journée Don du sang
 - Point sur les aides à la personne
- Questions diverses.

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la réunion du 18 avril 2011, aucune observation n'étant formulée, celui-ci est accepté à l'unanimité.

2011/09-01-1 : Repas de l'Age d'Or 2011.

Pour l'année 2011, les personnes de 65 ans et plus se verront offrir un repas le dimanche 16 octobre 2011 à la Salle Polyvalente.

Concernant le choix du traiteur, il a été décidé d'alterner entre les commerçants locaux.

Compte tenu des précédentes prestations servies par ceux-ci, le choix revient au Restaurant Le « Rouge et le Noir ».

A l'unanimité, les membres du CCAS :

➤ **RETIENNENT** le menu à 23 € suivant :

- * Apéritif- Feuilleté au thon- Sauté de dinde et sa garniture de légumes- Assiette de 2 fromages, salade verte- Mousse au chocolat et petits gâteaux- Café (Boisson et service compris).

Les invitations seront transmises pour le 15 septembre au plus tard avec retour des inscriptions pour le vendredi 07 octobre 2011.

Madame BOUCHAIN contacte la Chorale de Monthureux pour assurer l'animation musicale en fin de repas.

Il est précisé que les bons de Noël de 20€ pour les personnes de 70 ans et plus n'ayant pas participé au repas, seront à utiliser au plus tard pour le 30 avril 2012.

Informations diverses :

Compte-rendu journée Don du sang : 43 dons ont été recensés lors de la journée du 30 juillet 2011.

L'Etablissement Français du Sang remercie chaleureusement les membres du C.C.A.S pour l'aide précieuse apportée lors de cette journée.

Prochaine date : le jeudi 05 janvier 2012, de 16h00 à 19h00.

Point sur les aides à la personne : Madame Marie-Agnès BOUCHAIN, Vice-Présidente du C.C.A.S, informe l'Assemblée qu'il a fallu apporter l'aide du C.C.A.S à une personne en situation précaire et menacée d'expulsion de son logement.

Un appartement VOSGELIS lui a été attribué en urgence et la commune a mis un véhicule à disposition du C.C.A.S afin d'aider au déménagement. Plusieurs personnes ont apporté leur aide à cette occasion : Monsieur Michel MACHARD, Monsieur Pierre-Jean FREBY, tous deux élus, Mademoiselle Nathalie POULET et Monsieur Michel POULET, bénévoles.

L'Association MINOS a fourni des meubles et divers ustensiles. Des particuliers ont également donné du mobilier.

Madame BOUCHAIN aidée de la D.V.I.S s'occupe de constituer un dossier de fonds de solidarité logement.

Madame BOUCHAIN informe les membres du CCAS avoir du appeler les pompiers afin de transporter une personne à l'hôpital de Vittel.

Cette personne s'était réfugié dans l'abri sanitaire de l'aire de jeux des Prussiens, sans papiers ni argent.

Questions diverses.

De Madame Nadine ARTEL : Que devient le véhicule du CCAS ?

Monsieur le Président donne lecture de la délibération du Conseil Municipal, en date du 16/12/2010 qui propose au CCAS l'achat du véhicule pour la somme de 1€ ainsi qu'une convention de mise à disposition qui serait établie entre la commune et le C.C.A.S en précisant les points suivants:

- Le prix du km refacturé au C.C.A.S serait de 0,35 € au-delà de deux voyages hebdomadaires pendant la campagne des Restos du Cœur.
- La commune s'engage à laisser le véhicule disponible aux dates d'utilisation pour la campagne des Restos du Cœur (le mardi, de novembre à avril).
- Le véhicule devra être dans un parfait état de propreté lors de sa mise à disposition.

Les membres présents acceptent cette proposition, ce sujet sera inscrit au prochain ordre du jour.

Plus de questions diverses.

La séance est levée à 19h15.